

Oui à un avenir avec la jeunesse des quartiers populaires

Oui au maintien de la Prévention Spécialisée à Conflans

L'abandon de la jeunesse des quartiers populaires : une décision scandaleuse et dangereuse

Le Conseil Départemental a annoncé en octobre sa volonté de ne pas reconduire ses subventions à la Prévention Spécialisée (éducateurs de rue), dès janvier 2016, sur plusieurs villes du département.

C'est le cas pour l'équipe d'ACR (Agir Combattre Réunir) qui intervient dans plusieurs quartiers de Conflans.

La Prévention Spécialisée, inscrite dans la mission de Protection de l'Enfance, fait partie des missions du Conseil Départemental. Il en est le principal financeur depuis les lois de décentralisation de 1983.

La décision brutale du Conseil Départemental d'arrêter son financement, prise sans aucune concertation, est scandaleuse et dangereuse :

- Elle détruira l'action éducative menée par l'équipe de Prévention Spécialisée d'ACR à Conflans depuis 38 ans.
- Elle cassera les missions spécifiques de soutien et d'accompagnement menées par les « éducateurs de rue » auprès de jeunes conflanais et de leurs familles.
- Elle signifie l'abandon de la jeunesse des quartiers populaires par le Conseil Départemental.



Nous ne l'accepterons jamais

La Prévention Spécialisée en France: une action éducative née dans les convulsions de l'Histoire

Dès 1943, en pleine guerre, et dans l'immédiat après-guerre, des hommes et des femmes (Fernand Deligny, Monique Beauté, Hubert Flavigny, ...) ont eu le courage et la volonté pugnace de ne jamais renoncer à l'éducation des jeunes les plus en difficultés et en désarroi dans une tragique période de notre histoire.

Au fil des années les « éducateurs de rue » (les « pionniers » et leurs successeurs) ont :

- inventé un métier, des méthodes,
- défini des principes spécifiques d'action éducative,
- construit et développé des pratiques,
- constitué, affirmé et transmis des savoir-faire.

L'arrêté du 4 Juillet 1972 et ses circulaires d'application officialisa la reconnaissance de ces modes d'interventions éducatives sous les termes de « **Prévention Spécialisée** » en l'inscrivant dans le champ de l'action sociale à l'enfance.

Née du courage de femmes et d'hommes, la Prévention Spécialisée a et continue de développer une action éducative déterminante avec les jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation partout en France.



La Prévention Spécialisée à Conflans : Un acteur éducatif essentiel

- Une action éducative depuis 38 ans, reconnue par les jeunes, par les parents, par les partenaires institutionnels, par les associations, par les élus,
- Une équipe composée de 7 éducateurs, d'une secrétaire et d'une chef de service constituant un service de l'association ACR,
- Plus de 300 jeunes accompagnés dans leur construction individuelle et dans des actions collectives chaque année,
- Des effets de soutien et éducatifs importants auprès des parents, des fratries, des groupes d'adolescent(e)s sur les quartiers,
- Une contribution importante à la vie sociale des quartiers,
- Une participation appréciée aux dynamiques de coopérations partenariales et aux dispositifs interinstitutionnels (cellules de veille, CLSPD, ...),
- Un acteur nécessaire à la construction de la cohésion sociale et du « vivre ensemble » sur l'ensemble de la ville.

Nous n'y renoncerons jamais !



Collectif de soutien à la Prévention Spécialisée

Contact : collectifprevention78700@gmail.com



<http://opn.to/a/nfhBV>



<http://opn.to/a/yk13G>